

Le lycée des arts

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb043_f0418

SourceBoite_043-22-chem | Arts et métiers. Enseignement technique.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 12/01/2021 Dernière modification le 04/05/2021

Le lycée de art

Réglement de son Directoire

Le Dir. est composé : de 2 administrateurs
de art et d'histoire, de 10 membres qui y sont attachés,
11 pairs de chacune des 101. 100 et d'histoire
de art, et des citoyens distingués de la science et
de art appelé au Directoire par le roi du service.

Le Dir. organise l'enseignement du Lycée

"2° de composer les travaux et les découvertes
faits et de les art, par un jury 2 années
et 1 rapport de la science publique et se
distinguer ceux de la recherche ou ceux de la
travaux qui peuvent mériter des prix.

3° d'arrêter et ce que le Directoire du Lycée
croira devoir être connu, ou expier un pin,
un d'art science publ. et de l'histoire.

Tous les dimanches du mois, 1 séance publique
- distribution des prix
- "envoi des travaux fait pendant le mois
et des découvertes d'art la fin de la séance des
humains"



- 1871
 1872
 1873
 1874
 1875
 1876
 1877
 1878
 1879
 1880
 1881
 1882
 1883
 1884
 1885
 1886
 1887
 1888
 1889
 1890
 1891
 1892
 1893
 1894
 1895
 1896
 1897
 1898
 1899
 1900